

DÉLIBÉRATION RELATIVE AU BILAN DU PLAN D'ACTIONS ACHAT 2024

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 712-3, L. 719-5 et R. 719-100 à R.719-104 ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment les articles 202 et 210 à 214 ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;

Vu la Circulaire DF-2B2O-20-3200 (NOR ECOB2016082C) relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État pour 2021 ;

Vu les statuts de l'Université de Bordeaux ;

Vu le bilan du plan d'actions achats 2024 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Adoption

Le bilan du plan d'actions achats pour l'exercice 2024, tel qu'annexé à la présente délibération, est adopté.

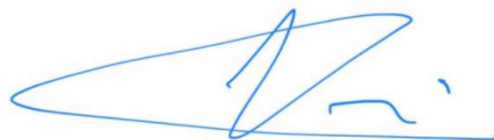
Article 2. Publication

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Article 3. Exécution

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,
Dean LEWIS



Adoptée à la majorité des
votes exprimés (30 votants)
Pour : Unanimité
Contre : 00
Abstention : 00

Conseil d'administration du 11 mars 2025

Plus de 10 ANS d'achats et de marchés

Bilan du plan d'actions achat 2024

Sommaire

Introduction	3
PLUS DE 10 ANS D'ACHATS ET DE MARCHES	5
Chiffres clés de l'université 2024.....	8
Les achats à l'UB en 2024 – Résumé	9
PREAMBULE	10
Propos introductifs	11
ANALYSE DES AXES DE PERFORMANCE	12
AXE 1 : Sécurité juridique.....	13
AXE 2 : Performance économique	15
AXE 3 : Développement durable.....	17
AXE 4 : Accessibilité des PME.....	19
AXE 5 : Achats innovants.....	21
LEVIER TRANSVERSAL	22
SYNTHESE DE L'ANNEE 2024.....	24
ANNEXES	25
FORMULAIRES MARCHES.....	26
CARTOGRAPHIE DES ACHATS 2024	26
CARTOGRAPHIE DES MARCHES 2024	26

Introduction

En 2014, lors de la fusion, l'université de Bordeaux faisait le choix de créer une direction des achats au sein du Pôle Finances et Achats. Elle **adoptait une politique achat** axée sur la sécurité juridique, la performance économique, le développement des achats durables, l'accès des PME et intégrera ultérieurement l'innovation dans les achats.

Une **vision long terme** peut aider à aligner nos actions, nos décisions et nos stratégies sur un futur souhaité tout en **mesurant nos progrès, nos performances et le reste du chemin à parcourir** pour l'ensemble de notre communauté.

À l'occasion des 10 ans de l'université de Bordeaux, la **vision rétrospective sur les achats** permet d'avoir un **regard différent sur ce second poste de dépenses** représentant plus de 20 % des dépenses globales.

Que peut montrer plus de 10 ans d'achats et de marchés ?

Si le chiffre de près de 1 Mds € HT d'achats peut paraître abstrait, l'évolution du montant des achats passant de 70 M€ HT en 2014 à 120 M€ HT en 2024 (+70%) situe la **forte dynamique institutionnelle**. Elle aura nécessité un accompagnement grandissant de projets de plus en plus majeurs et complexes dans les domaines de la recherche, de la formation et pour des besoins communs (immobilier, mobilier, numérique, services, fournitures techniques et générales...)

Si le chiffre de près de 700 M€ HT de dépenses couvertes par marché soit 70% des achats peut paraître anodin, la progression du taux de couverture passant de 51% en 2004 à 84% en 2024 montre tout **l'enjeu de sécurisation juridique qui se devait d'être apporté**. La réglementation de la commande publique perçue comme abscons se doit d'être respectée car elle emporte des risques pouvant être importants. Les contrôles externes (Cour des Comptes, IGF) ou encore les contrôles des financeurs confirment que la passation et l'exécution de la dépense à travers des marchés doivent être maîtrisées. Et dans un contexte de plus en plus exigeant pour les différents acteurs de la communauté et la responsabilité des gestionnaires publics (administrative, financière voire pénale) qui est associée.

Si le chiffre de près de 15 M€ HT d'économies réalisées peut paraître faible, ce gain achat moyen de 1,5% confirme que **le levier achat contribue à donner des marges de manœuvres financières** dans des contextes budgétaires souvent contraints. Si la baisse des deux dernières années montre également la difficulté plus grande de générer des économies sur des marchés ayant déjà permis par le passé d'actionner le levier « prix », elle doit inciter à aller chercher de nouveaux leviers de performance (programmation, prescription, approvisionnement...). Le focus (cf. supra) sur le montant des pertes évitées en 2024 (381 K€ HT), quasi égal à celui des gains, dévoile que la sécurité juridique est aussi un levier de performance.

Si les chiffres de plus de 600 marchés et plus de 300 marchés notifiés respectivement avec des considérations environnementales et sociales peuvent paraître lointains, ils situent la **volonté forte de poursuivre et consacrer nos actions vers un modèle plus éco-durable**. Avec 70 000 heures d'insertion professionnelle et sociale dans les marchés, c'est près de 42 personnes éloignées de l'emploi qui auront été accompagnées pour leur permettre de monter en compétences et d'aller vers l'emploi durable. De 15% de marchés avec considérations environnementales en 2014 à près de 40% en 2024, la marche est encore haute pour atteindre dans moins de 2 ans le « 100% » de la loi Climat et résilience.

Si le chiffre de plus de 340 M€ HT attribués à des PME est objectif, il signale la volonté de faciliter l'accès des PME aux marchés de l'établissement. Avec 1/3 de ce montant capté par des PME girondine, il installe la volonté d'ancrage de l'université en tant qu'acteur économique sur son territoire.

Si le chiffre de 12 marchés innovants notifiés peut paraître minime, il crée l'objectif d'une meilleure sensibilisation et acculturation aux achats innovants. Il laisse entrevoir des marges de progrès importants tant au niveau national qu'au niveau local.

Un bilan de 10 ans ne pouvant pas se résumer qu'à des chiffres, il convient de souligner **la volonté institutionnelle et transversale de renforcer les compétences et la culture achat à l'université** dans ses volets organisationnels, de formation et de communication.

La frise chronologique des évolutions majeures des achats (cf. supra) allant notamment d'une création d'une direction jusqu'à un diagnostic approvisionnement dans le cadre du COMP éclaire sur **la progression de maturité de cette fonction et des métiers associés.** L'évolution du métier de « rédacteur » en 2014 puis à « rédacteur-acheteur » pour devenir à ce jour « acheteur public » symbolise cette évolution et sa montée en compétence. Les enjeux de programmation des achats, de prescription des achats ou d'approvisionnements amèneront peut-être à mieux reconnaître certains métiers existants, pérenniser ou créer de nouveaux métiers.

Avec une volonté commune de transformer notre territoire en intégrant plus fortement la transition durable et l'innovation grâce à une politique achat soutenable, **que seront nos achats dans 10 ans ?**

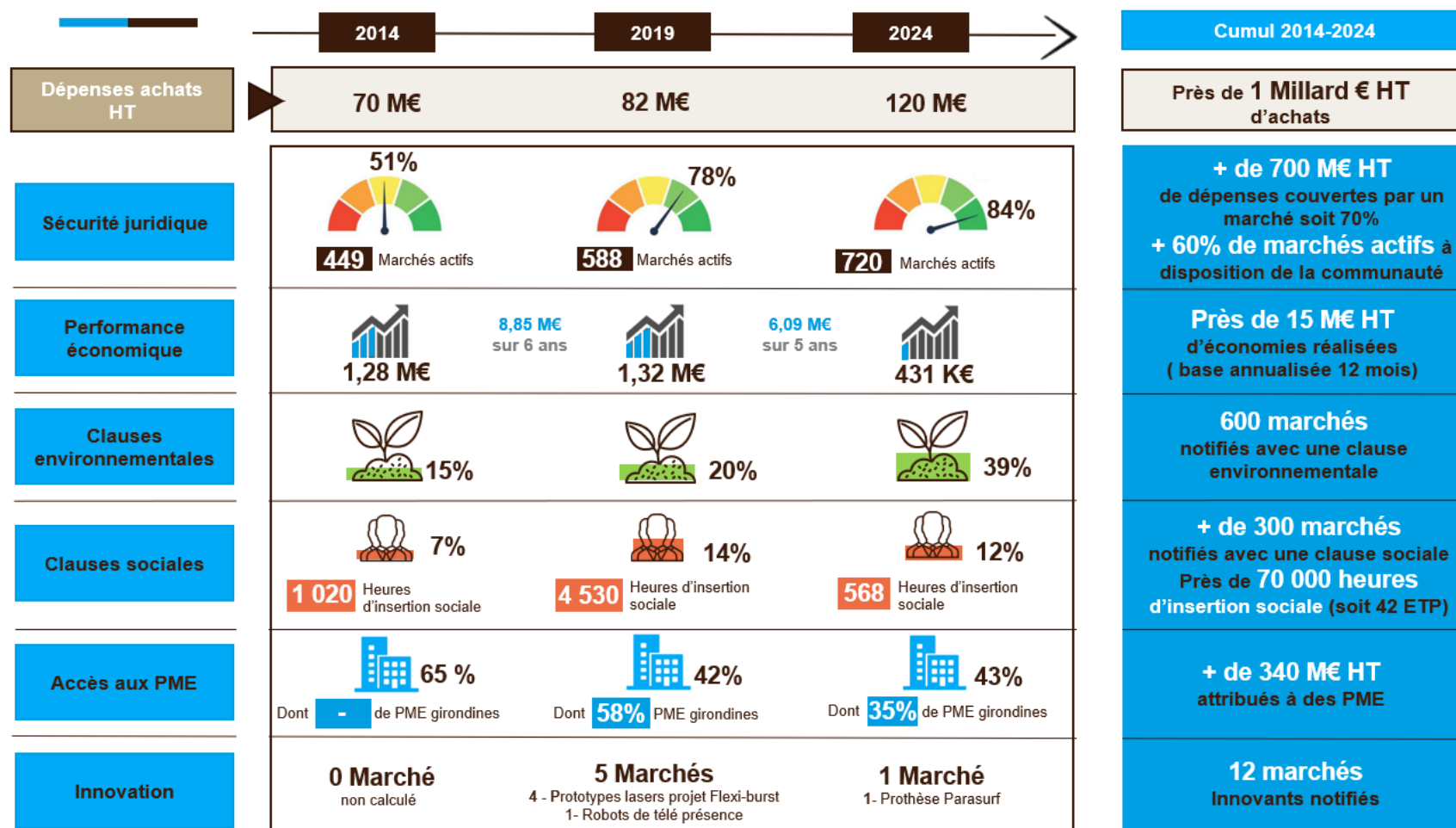
L'instauration en 2023 de la « **Gouvernance achat** » s'inscrit dans cette vision long terme, **une démarche à Horizon 2030** visant à s'approprier localement une ambition commune :

« La décennie pour agir sur le rôle stratégique des achats ».

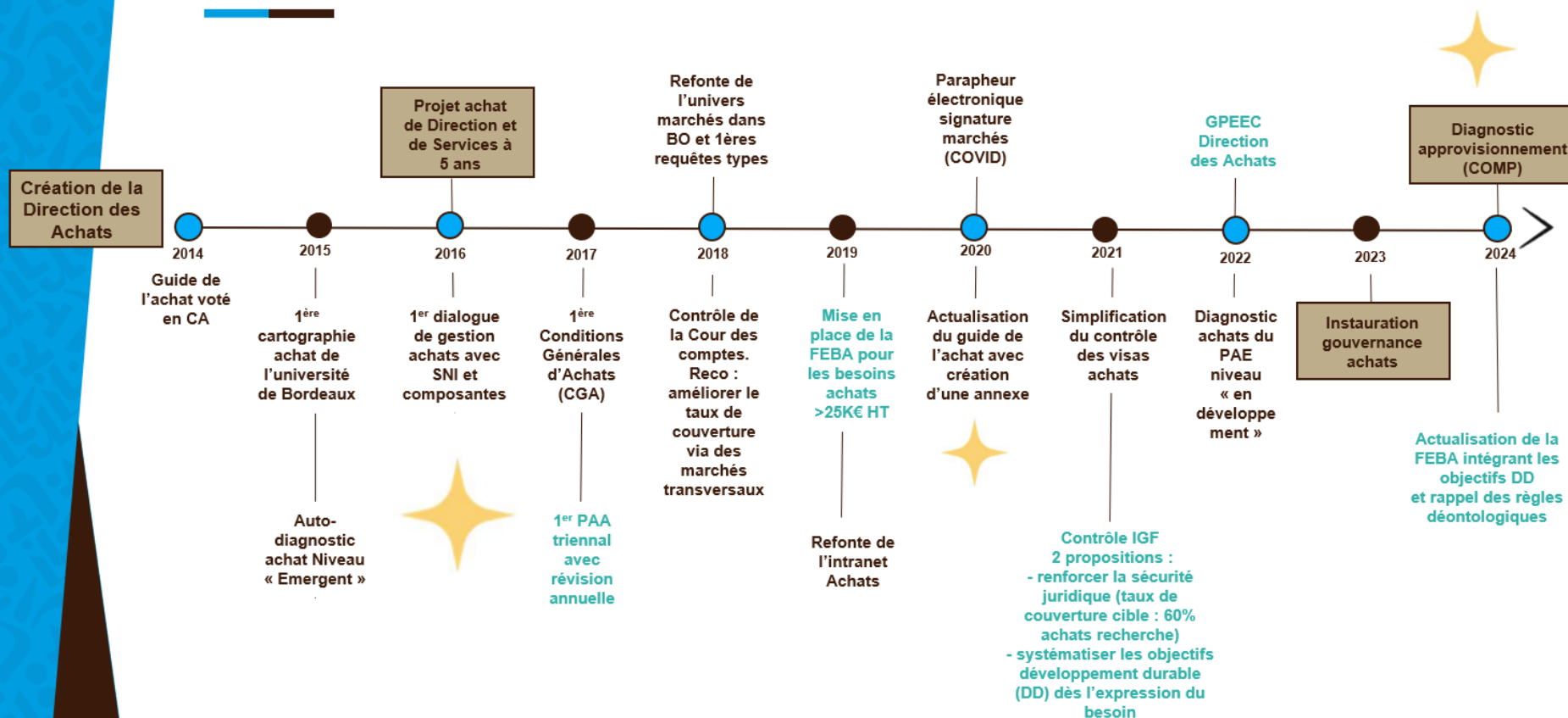


**PLUS DE 10 ANS
D'ACHATS ET
DE MARCHES**

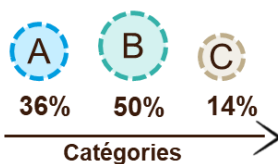
LES ACHATS DE L'UB DEPUIS 2014 (+ DE 10 ANS)



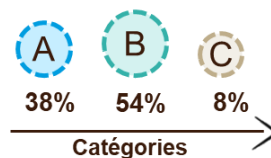
LA DIRECTION DES ACHATS DEPUIS 2014



Métier Rédacteur



Métier Rédacteur-acheteur



Métier Acheteur public





Chiffres clés de l'université 2024



120 M€ HT de dépenses achats

soit 21,64% des dépenses globales de l'université

 **2ie poste de dépenses** après la masse salariale



Sécurité juridique

100,7M€ HT de dépenses couvertes juridiquement (soit **83,82%**)

232 marchés notifiés / **720** marchés actifs



Performance économique

431K€ HT d'économies achats réalisées en 2024 (soit **2,12%** de performance achats sur les marchés notifiés) et **381K€ HT** de pertes évitées grâce à la sécurisation des marchés et aux justifications apportées aux financeurs.



Développement durable

12% des marchés notifiés (hors formulaires) comprennent une **clause sociale** (avec les formulaires le taux s'élève à **8%**)

568 heures d'insertion sociale

39% des marchés notifiés (hors formulaires) comprennent une **clause environnementale** (avec les formulaires le taux s'élève à **27%**)



Accès aux PME

43% du montant des marchés est attribué à des PME

115 marchés notifiés à des PME soit **49,6%** pour un montant de plus de **23,7M€ HT**

Les PME girondines ont capté près de 34,68% des enjeux financiers de l'ensemble des PME retenues



Achats innovants

En 2024, **1** marché innovant notifié pour un montant total de 250K€ HT.



Compétences achats

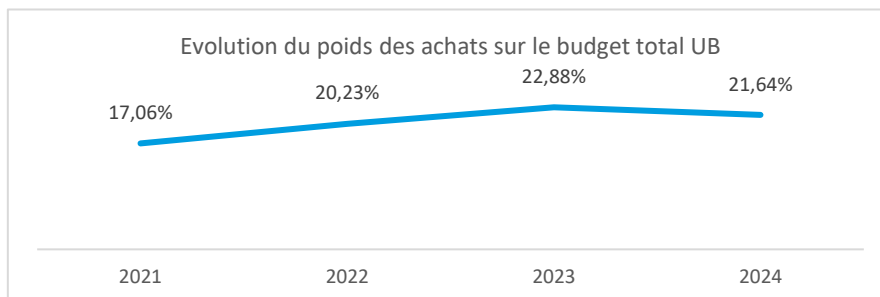
Près de **20** jours/homme de formation achats pour **33** agents formés (dont 31 agents formés à la commande publique à l'université)

48 actions de communication

Dont **14** réunions préparatoires au Plan d'Actions Achat

Les achats à l'UB en 2024 – Résumé

Second poste de dépenses après la masse salariale, les dépenses "achat" de l'université s'élèvent à **130 M€ budgétaire en 2024**, soit 21,64% des dépenses globales.



Assurer la sécurité juridique des achats avec le taux de couverture juridique

En 2024, l'université de Bordeaux enregistre, un taux de couverture juridique de **83,82%** des dépenses achats globales (soit 100,7 M€ HT sur un total de 120M€ HT d'achats). Cette performance permet de dépasser l'objectif fixé à 80% et semble se stabiliser sur les 4 dernières années. Sur **232 marchés notifiés**, **aucun contentieux n'est intervenu**.



Améliorer la performance économique avec les gains achats

Avec plus de **431 K€ HT d'économies sur 12 mois** en 2024, les actions achats constituent un levier économique au service de la communauté. L'objectif de gains achats annualisés sur l'année 2024 était fixé à 600 K€ n'a pas pu être atteint. Au total sur ces 11 ans, 1,36 M€ HT en moyenne ont été économisés sur 12 mois. En 2024, ce sont **381K €HT de pertes de financement** qui ont été évitées.



Développer les achats durables avec les clauses sociales et environnementales

En 2024, l'université de Bordeaux a poursuivi ses engagements en matière de développement durable. Ainsi, 18 marchés notifiés (hors formulaires) soit **12%** comportent une clause sociale pour un objectif de 20%. **6** d'entre eux ont permis de générer **568 heures d'insertion sociale**. **60** marchés notifiés (hors formulaires) soit **39%** contiennent une clause environnementale pour un objectif de 50%.



Faciliter l'accès des PME aux marchés de l'établissement

En 2024, 115 marchés ont été notifiés à des PME, soit près de 50% des marchés notifiés. Ils représentent un chiffre d'affaires total de plus de 23 M€ HT, soit **43% du montant des marchés attribués**. Les PME localisées en Gironde ont capté près de 35% des enjeux financiers de l'ensemble des PME retenues. L'objectif 2024 fixé à 35% a pu être atteint (+8 points de pourcentage).



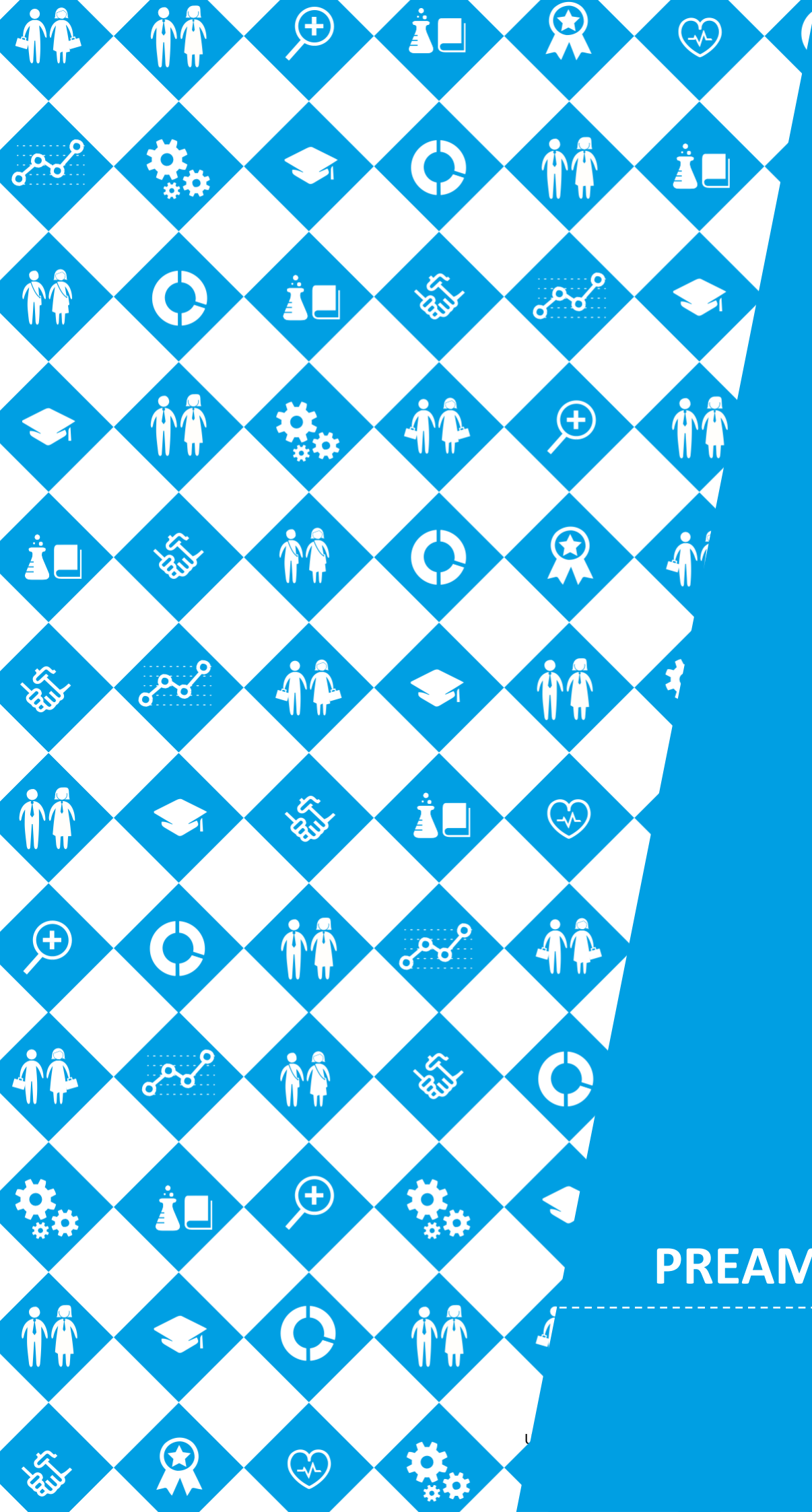
S'ouvrir aux achats innovants, avec la part des dépenses facturées à des PME ou ETI innovantes.

Les résultats ne sont plus transmis par la DAE depuis 2019. En 2024, **1 marché entrant dans le périmètre de l'innovation** a été notifié.



Levier transversal : renforcement des compétences « achats »

Outre les actions sur les volets organisationnels et de formation depuis 2014, c'est en moyenne 40 actions de communications qui sont effectuées à destination de la communauté tous les ans. En 2024, **48 actions de communication** et des formations ont été réalisées afin de renforcer les connaissances de la communauté à la commande publique.



PREAMBULE

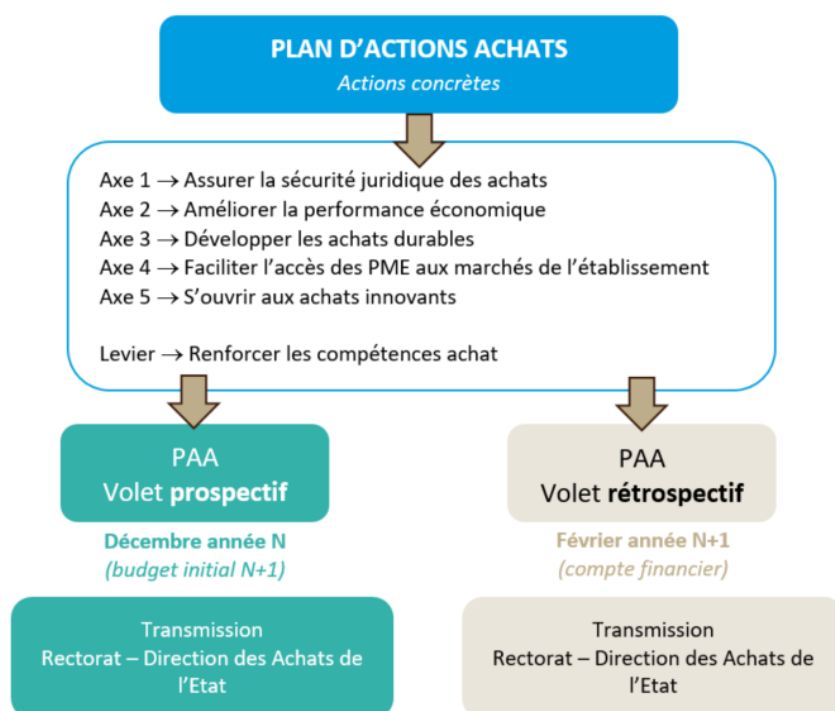
Propos introductifs

Le présent document constitue le bilan du plan d'actions achat 2024 (PAA), dont le volet prospectif (PAA 2024) a été approuvé par le Conseil d'Administration dans sa séance du 12 décembre 2023.

Il présente une synthèse des actions mises en œuvre jusqu'au 31 décembre 2023 sur les cinq axes de la politique d'achat de l'université, et des actions de formation et de communication réalisées dans l'objectif de renforcer les compétences achat au sein de la communauté (levier transversal) :

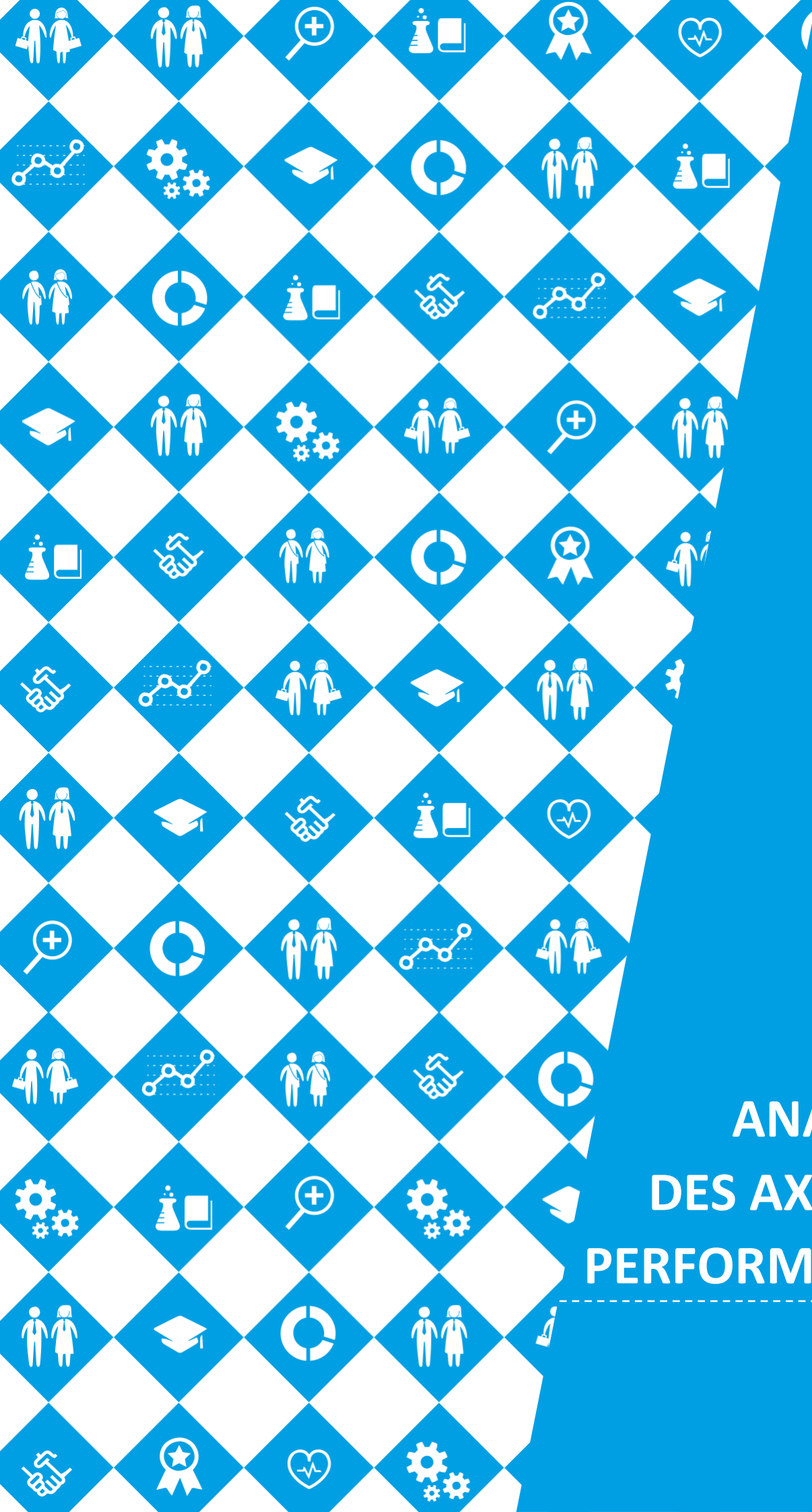
- Axe 1 – Assurer la sécurité juridique,
- Axe 2 – Améliorer la performance économique,
- Axe 3 – Développer les achats durables,
- Axe 4 – Faciliter l'accès des PME aux achats de l'université,
- Axe 5 – Aider au développement des entreprises et notamment à la croissance des PME et ETI porteuses de solutions innovantes,
- Levier transversal – Renforcement des compétences achat.

Le PAA 2024 a été adressé au Rectorat, puis à la Direction des Achats de l'Etat (DAE), avant le 31 décembre 2023. Ce volet rétrospectif doit également leur être transmis avant le 31 mars 2025.



Pour ce bilan :

- Pour l'axe 1, les données ont été extraites de BO depuis la brique « GFC Dépenses » du système d'information COCKTAIL, le 07 février 2025,
- Pour les autres axes, les données sont issues d'un tableau de suivi hors système d'information,
- Les montants sont exprimés hors taxe (HT) et concernent les achats dont les paiements ont été réalisés sur l'exercice 2024.



ANALYSE DES AXES DE PERFORMANCE



AXE 1 : Sécurité juridique



80% des achats couverts juridiquement par un marché formalisé

Assurer la sécurité juridique, c'est :

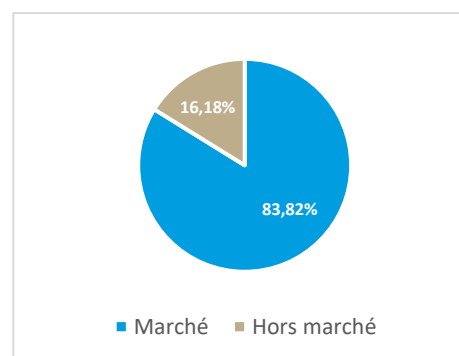
- Respecter les procédures d'achats,
- Garantir la régularité juridique des procédures et des documents contractuels,
- Assurer la couverture des dépenses sur des marchés.

L'indicateur de mesure utilisé :

Taux des dépenses couvertes par des marchés. Depuis 2017, l'indicateur intègre les dépenses réalisées par application des Conditions Générales d'Achats mises en place en octobre 2016, pour les achats inférieurs à 25 K€ HT sur l'année.

>> Résultats

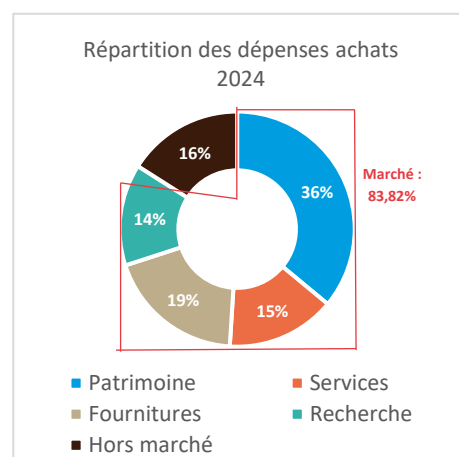
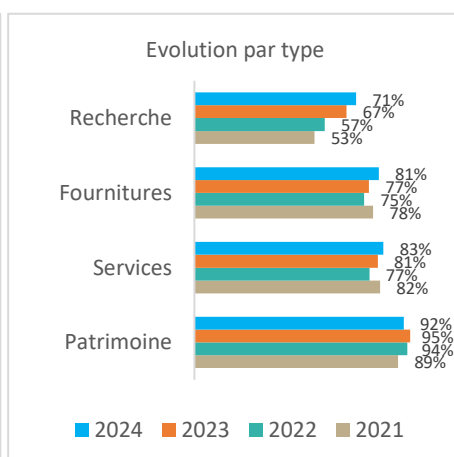
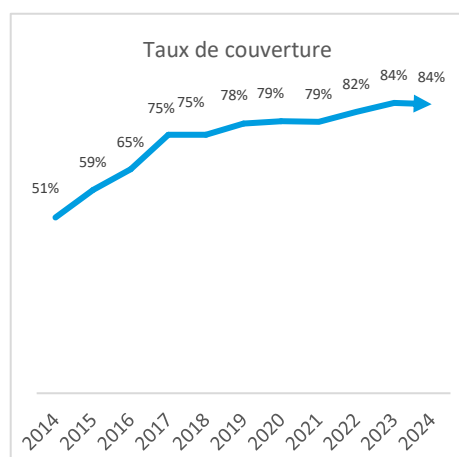
Au 31 décembre 2024, le taux de couverture des dépenses sur marché atteint **83,82%**, soit 100,7 M€ HT sur un total de plus de 120 M€ HT d'achats. L'objectif, fixé à 80%, est ainsi atteint avec près de 4 points supplémentaires. Malgré la fin du Plan de Relance National (baisse des dépenses de travaux -12M€ HT entre 2023 et 2024) et une baisse des dépenses d'énergie (-1.5M€ HT), le maintien du taux s'explique principalement par un recours aux marchés plus important sur les dépenses d'équipements scientifiques (+2M€ HT), informatiques (+3M€ HT) et sur les prestations de services (+1,9M€).



Par ailleurs, aucun contentieux perdant n'est intervenu sur la période d'observation.

Evolution 2014-2024 :

L'évolution du taux de couverture des dépenses sur marchés en 11 ans souligne un renforcement de la sécurité juridique des achats à l'université. Le taux de couverture a nettement progressé, marquant une hausse de + de 32 points entre 2014 et 2024. Depuis 2 ans, ce taux se stabilise.

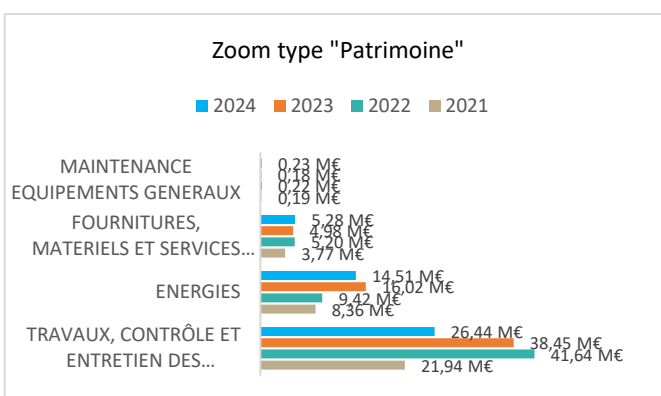
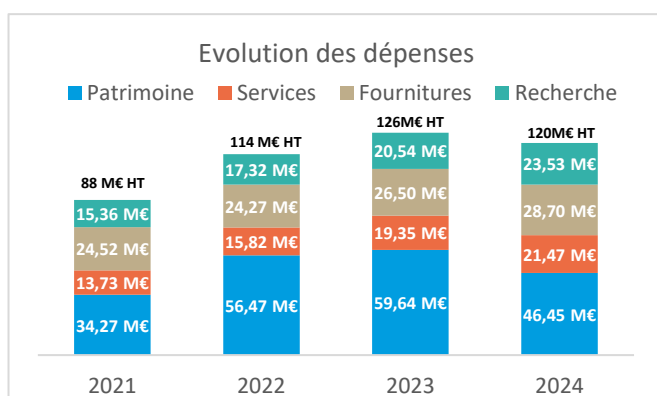


↓ AXE 1 : Sécurité juridique

ANALYSE

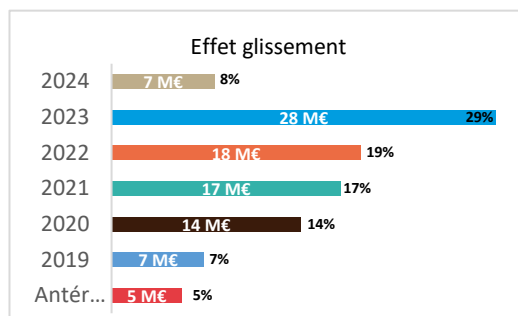
○ La hausse des dépenses totales

Sur la période 2021-2024, une hausse des dépenses de l'ordre de 32,27 M€ HT est constatée. La légère diminution en 2024 (-6M€ HT) résulte notamment de la fin des effets du Plan de Relance National entraînant une forte baisse des dépenses travaux. Globalement, il est constaté une hausse importante sur les dépenses liées aux services, fournitures et recherche.



○ L'effet glissement

Sur 2024, l'évolution du taux global de couverture marché présente un lien direct avec le nombre de marchés actifs et à une activité soutenue depuis de nombreuses années : le caractère pluriannuel de nombreux marchés génère un effet de glissement des dépenses sur les années ultérieures à la notification. Ceci impacte le taux de couverture constaté annuellement. Ainsi, le taux de couverture 2024 résulte de l'utilisation par la communauté universitaire de **720 marchés actifs**.



Cet effet glissement est d'autant plus important sur les marchés d'énergies (électricité et gaz) et d'équipements scientifiques (notamment AC AMUE) notifiés en 2023, lesquels ont permis de générer plus de 19M€ HT de dépenses (soit 70% des dépenses sur les marchés notifiés en 2023) impactant directement le taux de couverture 2024.

○ Le rôle des Conditions Générales d'Achats (CGA) et des formulaires marchés

Depuis octobre 2016, l'application des Conditions Générales d'Achats (CGA) pour les achats sur les codes de nomenclature inférieurs à 25 000€ HT sur l'année, a entraîné une hausse significative du taux de couverture dès 2017 ayant permis de sécuriser, de manière constante, environ 4M€ HT supplémentaires par an. Les formulaires marchés mis en place depuis février 2020 ont eu un impact direct sur le taux de couverture avec près de 2,4M€ HT de dépenses en 2024 comme en 2023 (cf. Annexe « Formulaires marchés »).

↓ AXE 2 : Performance économique



Cet axe vise à réduire :

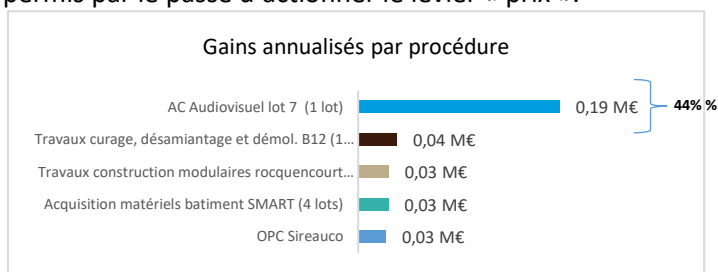
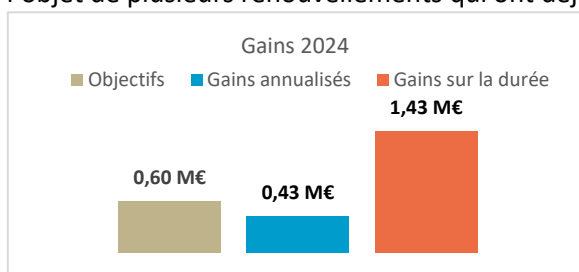
- **Les coûts directs** (prix d'achat, coûts complets comprenant le prix d'achat et le coût d'un équipement sur son cycle de vie),
- **Les coûts indirects** (coûts de gestion internes) supportés par l'université.

L'indicateur de mesure utilisé :

Somme des gains obtenus sur les actions mises en œuvre au titre de l'exercice. Depuis 2018, les gains sont exprimés en montant annualisé (PAA/Hors PAA) afin de se caler sur les méthodes de mesures de l'Etat et des hôpitaux.

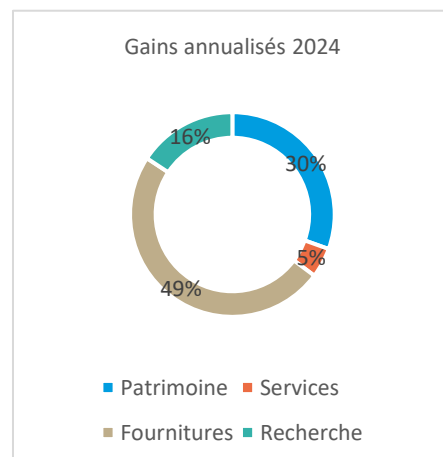
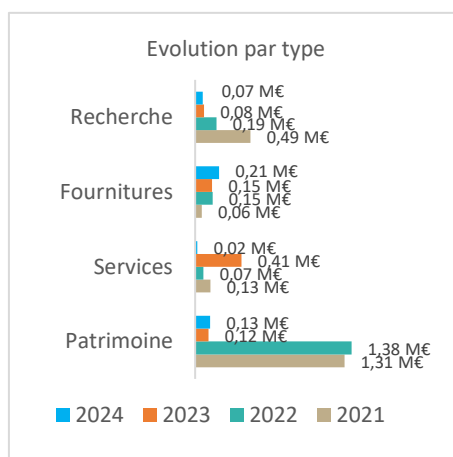
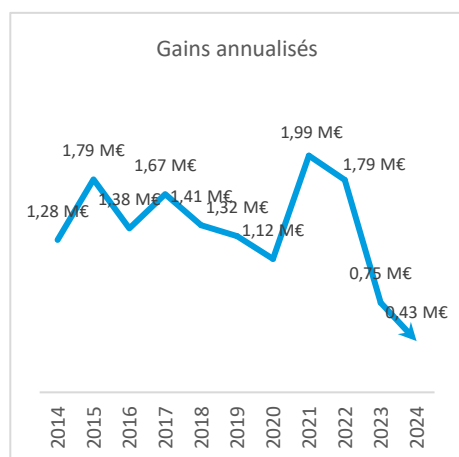
>> Résultats

Les 232 marchés notifiés en 2024 pour un montant total de plus de 55 M€ HT ont donné lieu à plus de **431 K€ HT** d'économies sur 12 mois soit plus de 1,4M€ HT sur la durée totale des marchés. La baisse des gains est due à une forte diminution de nouveaux marchés sur de grandes opérations de travaux. Cette baisse montre la difficulté plus grande de générer des économies sur des marchés ayant fait l'objet de plusieurs renouvellements qui ont déjà permis par le passé d'actionner le levier « prix ».



Evolution 2014-2024 :

Sur la période près de 15M€ HT de gains annualisés ont été réalisés soit en moyenne 1,36M€ par an.





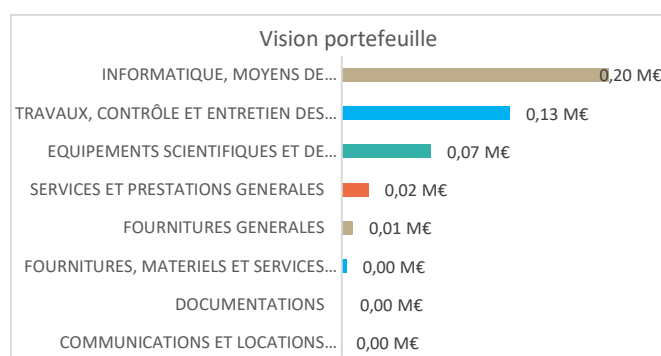
AXE 2 : Performance économique

ANALYSE

○ Répartition des gains par type d'achats

La performance achat sur les marchés notifiés en 2024 s'élève à 2,12% par rapport au prix de référence. Les marchés de type « Fournitures » sont à l'origine de près de 50% des gains réalisés, essentiellement du fait de la notification de l'accord-cadre audiovisuel « Licences outil de visioconférence et prestations associées ».

	Montant HT annualisé	Montant estimatif annualisé	Gains ou perte à notification sur 12 mois	% gains
PATRIMOINE	3 667 401,93	3 489 677,14	131 517,55	3,59%
SERVICES	2 704 267,03	1 469 114,41	20 417,08	0,75%
FOURNITURES	9 113 614,15	8 425 531,31	211 700,19	2,32%
RECHERCHE	4 871 761,36	3 619 946,27	67 908,90	1,39%
TOTAL GENERAL	20 357 044,47	17 004 269,12	431 543,72	2,12%



Focus sur les pertes évitées

Il est constaté des exigences renforcées du FEDER sur le respect des dépenses par rapport à la commande publique. Au-delà de l'attente des financeurs que les dépenses passent par des marchés publics, ils sont également attentifs au respect de leur passation et de leur bonne exécution.

Les laboratoires sollicitent la direction des achats pour obtenir les pièces requises et un support d'aide et d'expertise métier. Sur 2 projets en lien avec le FEDER (MCIA et REACT), les justifications apportées ont visé à montrer la bonne tenue des marchés et de leurs montages contractuels. Ainsi, plus de **381K€HT de pertes ont pu être évitées en 2024** grâce à la sécurisation des marchés et aux justifications juridiques apportées aux financeurs.

↓ AXE 3 : Développement durable



20% des marchés avec clause sociale

50% des marchés avec clause environnementale

Achat durable : trois piliers interdépendants

- **Économique** (axe 2 PAA),
- **Social** (soutien et accompagnement des plus fragiles),
- **Environnemental** (contribuer à un développement écologiquement soutenable).

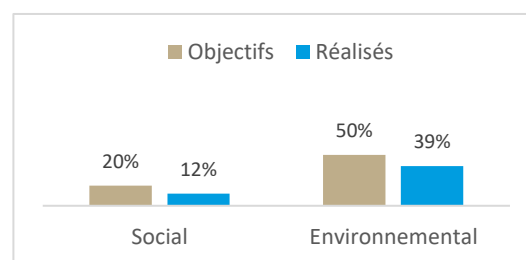
L'indicateur de mesure utilisé :

Part des marchés comportant une considération sociale et/ou environnementale par rapport au nombre total de marchés notifiés.

>> Résultats

Sur l'exercice 2024 :

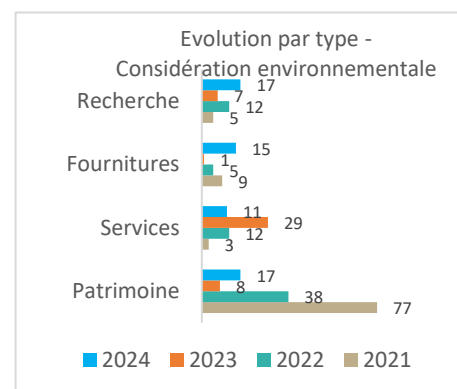
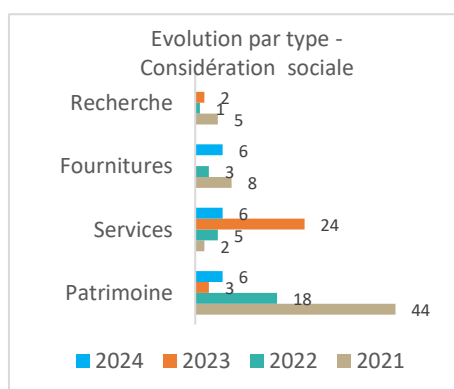
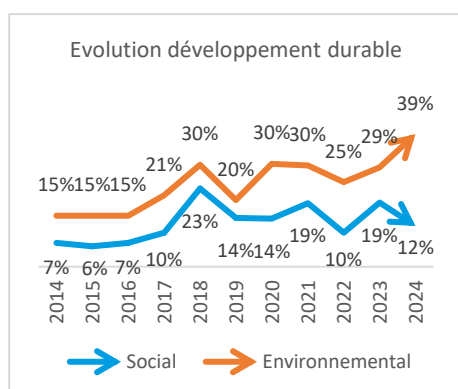
- **12%** des marchés notifiés (hors formulaires) comportent une **considération sociale** (avec les formulaires le taux s'élève à **8%**).
- **39%** des marchés notifiés (hors formulaires) comportent une **considération environnementale** (avec les formulaires le taux s'élève à **27%**).



Les objectifs n'ont pas pu être atteints. Toutefois, nous pouvons constater une hausse des marchés contenant une considération environnementale entre 2023 et 2024 (+ 10 points de pourcentage). La piste de progression porte notamment sur les achats d'équipements scientifiques qui ont peu de considérations sociales malgré des progrès sur le pan environnemental qui reste à consolider (1 marchés sur 4 contient au moins une considération environnementale).

Evolution 2014-2024 :

Depuis 2014, l'université de Bordeaux s'est engagée dans une véritable démarche de développement durable. A ce titre, si les résultats atteints ont connu une progression, le pan social reste à développer dans les achats de fournitures et de recherche.





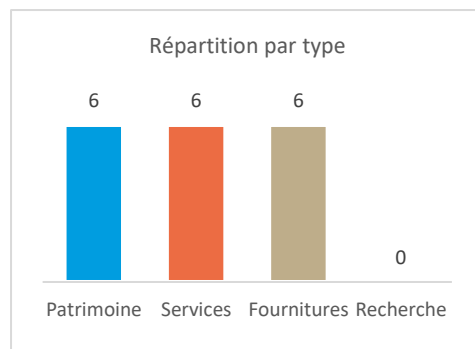
AXE 3 : Développement durable

ANALYSE

○ Clauses sociales

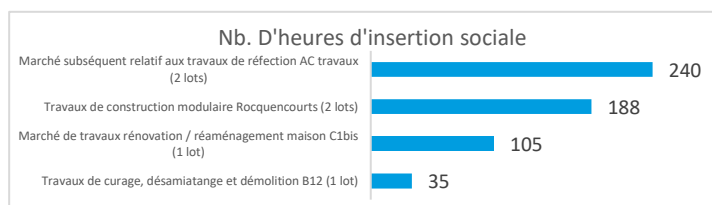
18 marchés (soit 13 procédures) ont été notifiés en prenant en compte des considérations d'ordre social.

- 1/3 proviennent du type « Patrimoine » pour un montant d'attribution annualisé de 1,85M€ ;
- 1/3 proviennent du type « Fournitures » pour un montant d'attribution annualisé de 1,28M€ ;
- 1/3 proviennent du type « Services » pour un montant d'attribution annualisé de 912K€



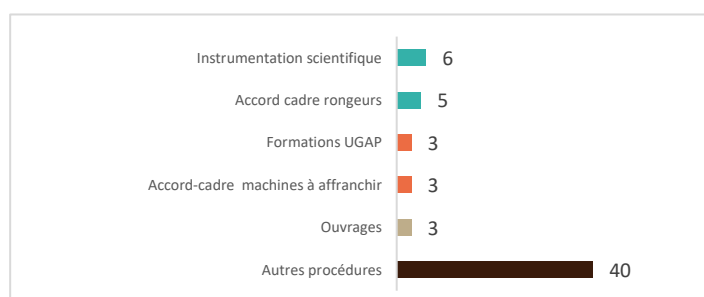
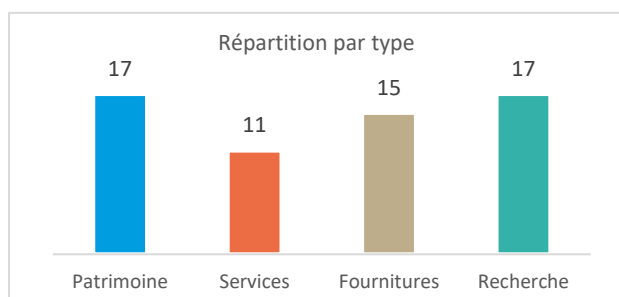
L'exclusion des formulaires marchés permet d'atteindre un taux de **12%** de marchés notifiés avec une clause sociale.

6 marchés ont permis de générer **568 heures d'insertion sociale** (vs. 17 740 heures en 2023 dont 16 000 pour le marché nettoyage) dans le portefeuille « travaux ». Cela représente **1/3 équivalent temps plein (ETP)** sur l'année.



○ Clauses environnementales

- **60 marchés** (soit 40 procédures) intègrent des considérations d'ordre environnemental. 28% du type « Patrimoine », 28% proviennent du type « Recherche », 25% du type « Fournitures », et 18% du type « Services ». L'exclusion des formulaires marchés (inf.40 K€ HT) permet d'atteindre un taux de **39%** de marchés notifiés avec une clause environnementale.





AXE 4 : Accessibilité des PME



35% du montant des marchés formalisés notifiés à des petites et moyennes entreprises (PME)

Une PME c'est :

- Une entreprise de moins de **250 salariés**,
- Ayant un **chiffre d'affaires de moins de 50 M€** ou un **bilan de moins de 43 M€**.

L'indicateur de mesure utilisé :

Part du montant des marchés attribués aux PME* par rapport au montant total des marchés notifiés dans l'année.

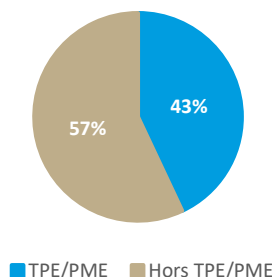
**PME hors secteur public (Données INSEE)*

Un travail de fiabilisation des données a été effectué avec la DSI afin d'automatiser le typage des entreprises issues de la base de données INSEE qui est directement intégrée au fichier fournisseurs dans Agrhum (GFC).

>> Résultats

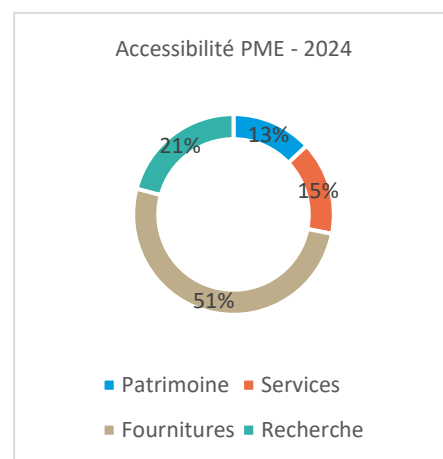
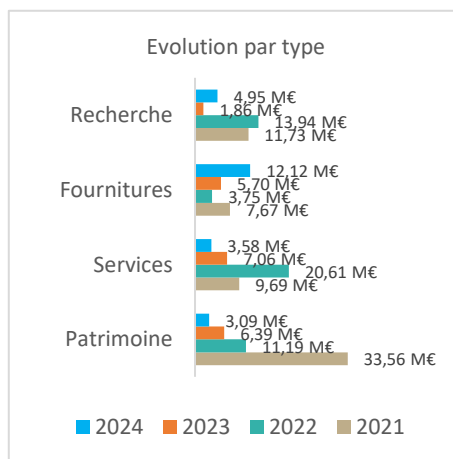
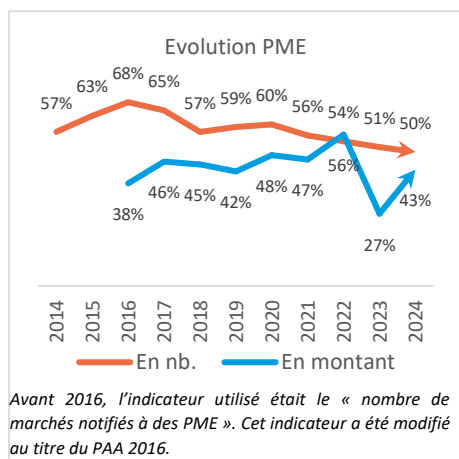
115 marchés ont été notifiés à des PME, soit près de 50% des marchés notifiés. Ils représentent un chiffre d'affaires total de plus de 23,7 M€ HT (7,57 M€ HT sur 12 mois), soit **43%** du montant des marchés attribués. L'objectif, fixé à 35% du montant des marchés attribués a été atteint.

Le chiffre d'affaires attribué aux PME varie de 2K€ HT à 3,4M€ HT, soit un chiffre d'affaires moyen par marché de 233 K€ HT vs. 192 K€ HT en 2023.



Evolution 2014-2024 :

D'un point de vue général, la part du nombre de marchés attribués à des PME présente une relative stabilité sur la période. En moyenne depuis 2021, 39M€ HT sont attribués chaque année aux PME.





AXE 4 : Accessibilité des PME

ANALYSE

○ Répartition par type d'achats

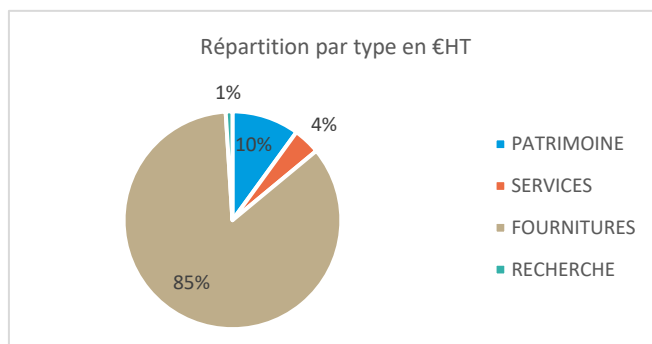
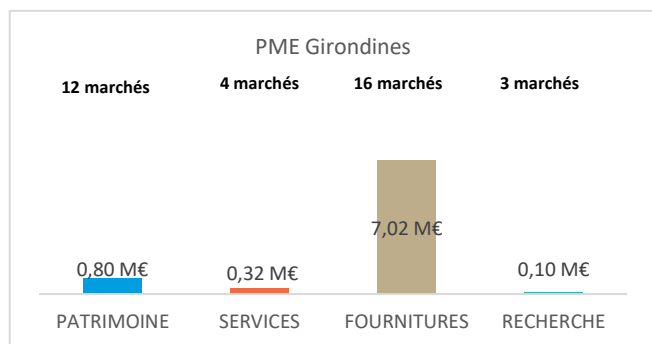
Type achats	Nombre de marchés formalisés	Marchés attribués à des PME		Montant total des marchés	Chiffre d'affaires des PME		
		En nombre	En part		Montant des marchés notifiés à des PME	Part sur les marchés du type	Part sur le montant total des marchés 2024
PATRIMOINE	43	27	11,64%	6 236 460,11	3 086 694,12	49,49%	5,60%
SERVICES	34	15	6,47%	8 790 137,83	3 584 316,99	40,78%	6,50%
FOURNITURES	88	43	18,53%	25 097 293,00	12 122 861,72	48,30%	21,98%
RECHERCHE	67	30	12,93%	15 024 584,62	4 949 665,55	32,94%	8,98%
TOTAL GENERAL	232	115	49,57%	55 148 475,56	23 743 538,38	43,05%	43,05%

Le volume financier capté par des PME dans le cadre des marchés formalisés diffère selon les spécificités du type achat concerné. Ainsi :

- « FOURNITURES » est le type achat sur lequel les marchés attribués aux PME sont les plus importants en nombre. Les 43 marchés attribués à des PME représentent près de 48,30% des enjeux financiers du type achat,
- Les 27 marchés attribués aux PME sur le « PATRIMOINE » représentent près de 50% du montant des marchés du type achat. Cette proportion est à relativiser car elle ne constitue que 5,60% du montant total des marchés attribués.

○ Les PME locales

Les PME localisées en Gironde sont parvenues à capter plus de 30% du nombre de marchés attribués sur l'année à des PME (soit 35 sur 115). Cela représente près de 1/3 des enjeux financiers de l'ensemble des PME retenues. 16 marchés attribués à des PME locales sont issus des « FOURNITURES » et capitalisent 85,25% des enjeux financiers qui en découlent.





AXE 5 : Achats innovants



Aider au développement des entreprises, et notamment à la croissance des PME et ETI porteuses de solutions innovantes

PME ou ETI innovantes :

Celles-ci bénéficient soit du :

- Crédit d'impôt recherche,
- Crédit d'impôt innovation,
- Statut de jeune entreprise innovante.

L'indicateur de mesure utilisé :

Sensibilisation aux achats innovants

Cet indicateur défini par la DAE reposait sur des données soumises au respect du secret fiscal. Celui-ci n'est donc pas déterminable au niveau de l'établissement. Ce principe impose également que le contenu des données ne peut être communiqué que par la DAE/DGE.

Initialement 2% des montants des marchés devaient être attribués à des PME ou ETI innovantes, d'ici à 2020. Suite à l'évolution de l'indicateur en 2017, aucun objectif à atteindre n'est fixé par la Direction des Achats de l'Etat (DAE). Les résultats ne sont plus transmis par la DAE depuis 2019. Les derniers résultats 2018 communiqués par la DAE en fin d'année 2019, indiquaient un taux de **8,65%** de dépenses dites innovantes (soit 5,90 M€).

En interne UB, l'objectif a été adapté vers une sensibilisation et acculturation aux achats innovants

>> Résultats

En 2024, **1 marché** entrant dans le périmètre de l'innovation a été notifié pour :

- Conception, fabrication et mise au point d'une prothèse externe pour personne amputée et adaptée à la pratique des sports de glisse aquatique.

Focus sur le projet Parasurf

Après les premières expérimentations et la phase de prématuration accompagnée par l'université de Bordeaux, vient le temps de la concrétisation du projet Parasurf, soutenu par différents mécènes à travers la Fondation Bordeaux Université. C'est la startup OrthoProsecure qui est choisie pour développer la prothèse. Le marché prévoit différentes étapes : finalisation des dessins, usinage - d'abord en aluminium, puis en titane -, tests. La prothèse sera polyvalente, adaptée aussi bien aux personnes amputées tibiales que fémorales. « L'idée est de fabriquer une prothèse à un coût raisonnable, accessible au plus grand nombre, et de mettre des prototypes à disposition dans la région pour les personnes qui voudraient l'essayer. »

<https://www.u-bordeaux.fr/actualites/parasurf-une-prothese-pour-retrouver-lequilibre>

Les marges de progrès dans les achats innovants, tant au niveau national qu'au niveau local, restent très importantes.



Volet organisationnel	Volet formation	Volet communication
→ Améliorer les achats avec les structures → Améliorer les outils achats/marchés .	Etablir un plan de formation « achat » à destination de la communauté universitaire dans l'objectif de renforcer les compétences.	Publier et diffuser des informations, actualités et/ou procédures achat.

>> Volet organisationnel

COMP avec un objectif retenu de création d'une fonction approvisionnement professionnalisée :

Actuellement la chaîne d'approvisionnement est composée de plus de 700 gestionnaires réalisant plus de 50 000 commandes (EJ/DP) via plus de 4 700 fournisseurs. Dans sa définition sémantique, l'approvisionneur ou le gestionnaire de commandes / marchés est l'acteur majeur de l'exécution de la dépense achat. Il optimise la chaîne de la dépense et de service, pilote l'exécution des dépenses marchés (qualité, coût, délai) ou hors marché et réalise un retour d'expérience à l'acheteur. La création de cette fonction permettrait de fluidifier le suivi de l'exécution, d'assurer une meilleure maîtrise des coûts, mais également d'assurer sécurité et bonne gestion permettant d'améliorer notre empreinte environnementale. L'année 2024 est marquée par un diagnostic de maturité de la fonction approvisionnement de l'université (9%) qui montre un potentiel de progression important. Le choix d'un AMO, fin 2024, pour accompagner l'expérimentation d'un déploiement d'un outil d'e-procurement vise notamment à simplifier et sécuriser la chaîne de la dépense.

La poursuite de la démarche d'amélioration de la performance du processus des achats au travers de la mise en place d'outils à destination de la communauté :

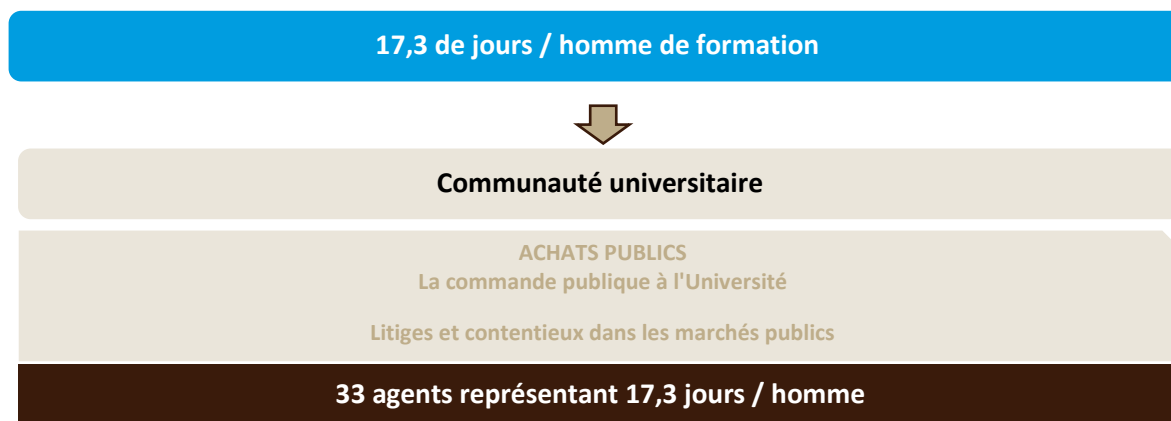
Evolution de la fiche d'expression du besoin achat (FEBA) : Une nouvelle version de la FEBA (fiche d'expression du besoin achat) sur le domaine des fournitures, services et recherche a été publiée en juillet 2024.

Elle intègre :

- le rappel des règles de déontologie (Cf guide l'achat) ;
- les nouvelles obligations réglementaires relatives au développement durable dans les marchés publics (proposition issue du contrôle IGF) ;
- les délais d'exécution (fabrication, livraison et vérification avant service fait ...) dans les délais moyens.

>> Volet formation

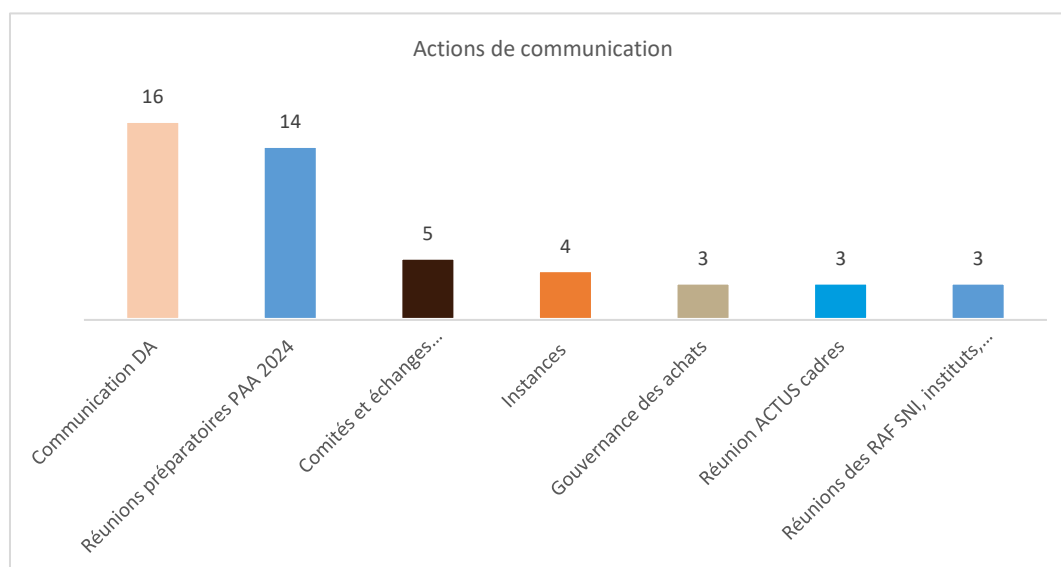
En 2024, dans un objectif de renforcement des compétences et de la culture achat à l'université, près de **20 jours de formation ont été réalisés permettant de former 33 agents**. De plus, des actions spécifiques ont également pu être menées notamment afin d'améliorer la connaissance de la communauté universitaire à la commande publique et aux litiges et contentieux dans les marchés publics.



L'année 2025 doit permettre de former les acheteurs publics et des prescripteurs transversaux à la fois aux techniques achats et à la réglementation de la commande publique.

>> Volet communication

- **48 actions de communication** ont été menées au cours de l'année.



SYNTHESE DE L'ANNEE 2024



Objectifs 2024

Axe 1 – Sécurité juridique

Taux de couverture marché : **80%**

Axe 2 – Performance économique

Gains annualisés : **600K€ HT**

Axe 3 – Développement durable

20% de marchés à clause sociale

50% de marchés à clause environnementale

Axe 4 – Accessibilité des PME

35% du montant des marchés formalisés notifiés à des PME

Résultats 2024

Axe 1 – Sécurité juridique

- ✓ Taux de couverture marché **avec les formulaires** : **83,82%**
- ✓ Taux de couverture marché **sans les formulaires** : **81,80%**

Axe 2 – Performance économique

- ✗ Gains annualisés : **431 K€ HT**
- Pertes évitées : **381K€ HT**
- ✓ Soit un total de **812K€ HT**

Axe 3 – Développement durable

- ✗ **12%** de marchés à clause sociale **avec les formulaires**
- ✗ **8%** de marchés à clause sociale **sans les formulaires**
- ✗ **39%** de marchés à clause environnementale **avec les formulaires**
- ✗ **27%** de marchés à clause environnementale **sans les formulaires**

Axe 4 – Accessibilité des PME

- ✓ **43%** du montant des marchés formalisés notifiés à des PME **avec les formulaires**
- ✓ **42%** du montant des marchés formalisés notifiés à des PME **sans les formulaires**

Axe 5 – Achats innovants : 1 marché avec startup

LEVIER « Développement des compétences achats »

Près de **20 jours/ homme** de formation sur les achats pour **33 agents** concernés
48 actions de communication dont **14 réunions préparatoires** au PAA

[illegible]

↓ FORMULAIRES MARCHES



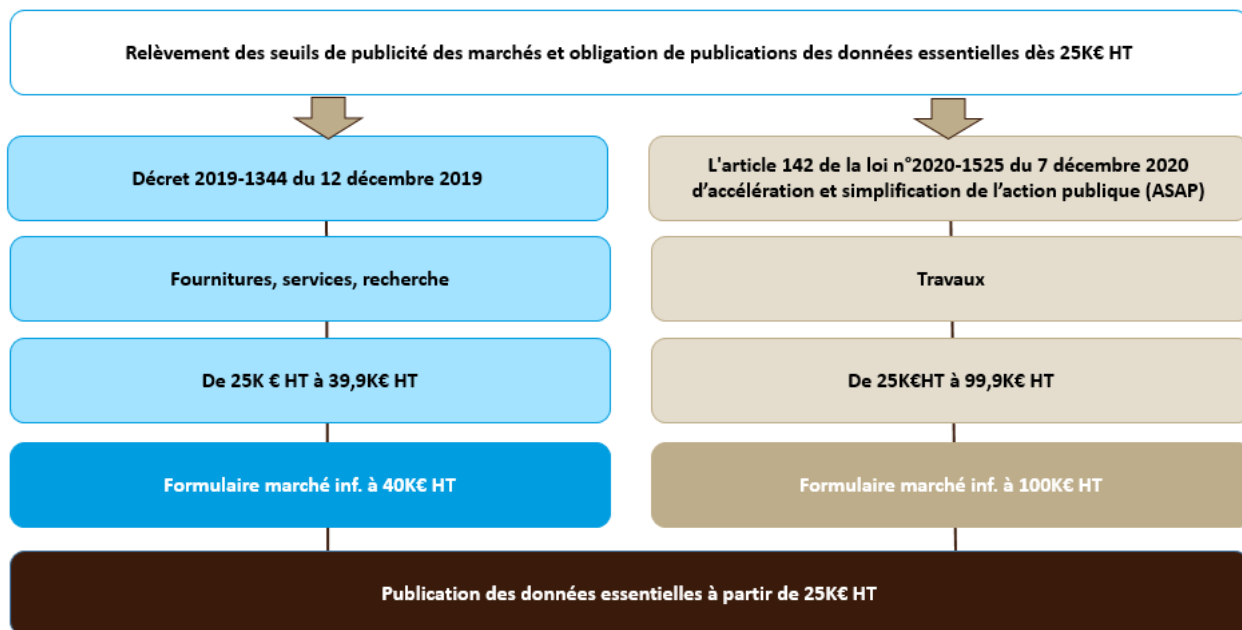
Veiller au respect et à la bonne application des évolutions réglementaires.

Relèvement du seuil de publicité marchés

- Allègement des procédures,
- Accès facilité des PME aux marchés,
- Obligation de publication de 5 données essentielles pour toutes dépenses supérieures ou égales à 25 K€ HT.

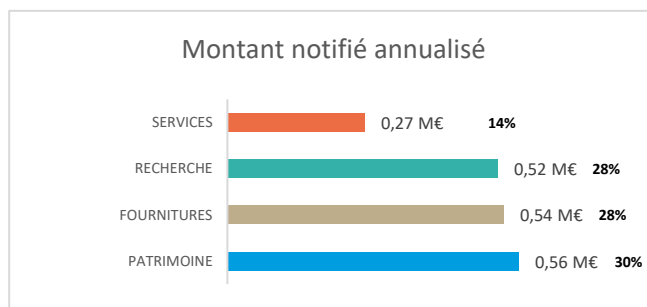
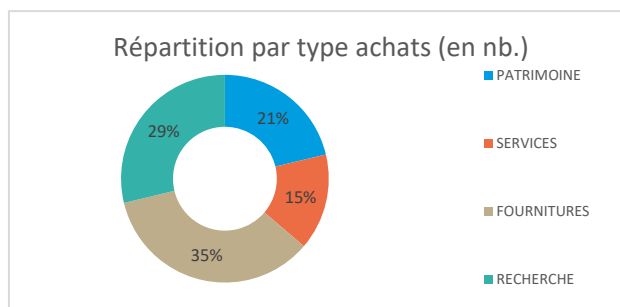
Outils visant à assurer le respect des règles :

Procédure de demande de marché fourniture, service et recherche inférieur à 40 K€ HT (*formulaire fourniture, service et recherche*)
Procédure de demande de marché travaux inf. à 100 K€ HT (*formulaire travaux*).



Afin de répondre à cette évolution, l'université de Bordeaux a mis à la disposition de la communauté, un formulaire de demande de marché adopté par le Conseil d'Administration du 27 février 2020 dans le cadre de la mise à jour du Guide de l'Achat.

○ Répartition par type achats



○ Impact sur les indicateurs achats

Le déploiement des formulaires a impacté les indicateurs achats de l'université de Bordeaux. En effet, même si ceux-ci permettent une meilleure couverture juridique, ils ne permettent pas de générer de gains. Ils ne comportent ni clauses sociales ni clauses environnementales ne permettant pas d'atteindre les objectifs

	Activité avec formulaire	Activité formulaire	Activité sans formulaire	EFFET DU DEPLOIEMENT DES FORMULAIRES SUR L'ACTIVITE
NB. MARCHES NOTIFIES	232	80	152	+ 80 marchés notifiés (vs. +99 en 2023)
NB. MARCHES ACTIFS	720	120	600	+ 120 marchés actifs (vs. +121 en 2023)
TAUX DE COUVERTURE	83,82%	-	81,80%	+ 2,02 points de pourcentage (vs. 1,9 en 2023)
GAINS	431K€ HT	-	431K€ HT	Pas de gains réalisés
CLAUSES SOCIALES	12%	0%	8%	- 4,09 points de pourcentage (vs. -7,37 en 2023)
CLAUSES ENVIRONNEMENTALES	39%	2,50%	27%	-12,75 points de pourcentage (vs. -10,64 en 2024)
ACCES AUX PME	43%	61,25%	42,26%	+0,8 points de pourcentage (vs. +1,3 en 2023)

>> Résultats

Au 31 décembre 2024, **80 formulaires marchés vs. 99 en 2023** ont été notifiés pour un montant de **1,89M€ HT sur 12 mois** (soit 2,65M€ HT sur la durée totale des marchés). Ces formulaires se sont traduits par une hausse de l'activité marchés depuis 4 années consécutives. Avant la mise en place de ces formulaires, étaient notifiés en moyenne 215 marchés par an. Sur les 412 formulaires notifiés entre 2020 et 2024, 120 étaient actifs en 2024 et ont permis de générer 2,4 M€ HT de dépenses achats. Par ailleurs, plus de **61%** des marchés passés par les formulaires ont été notifiés à des PME pour montant annualisé de 1,19M€HT (soit 63% du montant total). Les PME localisées en Gironde ont capté **29% des enjeux financiers** de l'ensemble des PME retenues dans le cadre des formulaires marchés.

4 753

Fournisseurs

CA moyen : 25,3 K€

CARTOGRAPHIE DES ACHATS 2024

Plus de 120 M€ HT d'achats

(± 21,64% des dépenses de l'université)

50 156

Commandes

Montant moyen : 2,4 K€

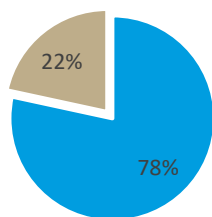
RECHERCHE ET FOURNITURES (± 52,23 M€)

PATRIMOINE ET SERVICES (± 67,91 M€)

FOURNITURES

± 28,7 M€ (24%)

■ Marché ■ Hors marché



1 957 fournisseurs

CA moyen ± 15 K€

11 392 commandes

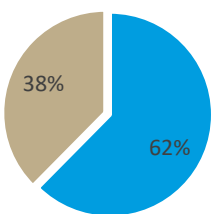
Montant moyen ± 2,5 K€

INVESTISSEMENT : 29% - FONCTIONNEMENT : 71%

RECHERCHE

± 23,5 M€ (20%)

■ Marché ■ Hors marché



1 104 fournisseurs

CA moyen ± 26 K€

9 551 commandes

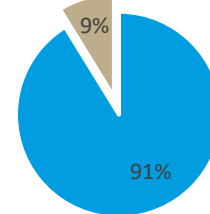
Montant moyen ± 2,4 K€

INVESTISSEMENT : 59% - FONCTIONNEMENT : 41%

PATRIMOINE

± 46,4 M€ (39%)

■ Marché ■ Hors marché



890 fournisseurs

CA moyen ± 42 K€

5 225 commandes

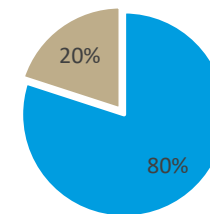
Montant moyen ± 8,9 K€

INVESTISSEMENT : 38% - FONCTIONNEMENT : 62%

SERVICES

± 21,5 M€ (18%)

■ Marché ■ Hors marché



1 671 fournisseurs

CA moyen ± 13 K€

24 799 commandes

Montant moyen ± 866€

INVESTISSEMENT : 2% - FONCTIONNEMENT : 98%

PORTEFEUILLE

Informatique, numérisation, impression ± 16,3 M€ - 57%
Documentation ± 5,55 M€ - 19%
Communication, location d'espaces ± 3 M€ - 10%
Fournitures générales ± 2,4 M€ - 8%
Équipements généraux ± 1,4 M€ - 5%

Équipements scientifiques ± 14,6 M€ - 62%
Consommables et réactifs ± 5,5 M€ - 23%
Services scientifiques ± 1,8 M€ - 8%
Maintenances équipements ± 1,7 M€ - 7%

Travaux, entretien bâtiments ± 26,4 M€ - 57%
Énergies ± 14,5 M€ - 31%
Fournitures, services techniques ± 5,3 M€ - 11%
Maintenance équipements ± 225 K€ - 0,48%

Services, prestations générales ± 15,6 M€ - 73%
Déplacements, transport, véhicules ± 5,8 M€ - 27%

Attention : Marché Voyage => les réservations OFFLINE donnent lieu à un paiement via ROP ne générant pas d'EJ mais des DP directes.

13 610 DP directe pour un montant de 2.9M€HT de dépenses (soit une moyenne par DP de 212€HT)

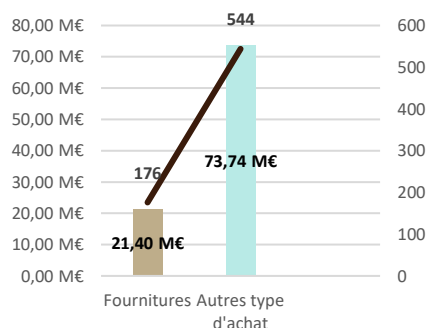
CARTOGRAPHIE DES MARCHES 2024

720 marchés actifs pour 95M€ HT

RECHERCHE ET FOURNITURES

315 marchés actifs (44%), soit ± 36 M€ d'achats sur marchés (38%)

FOURNITURES



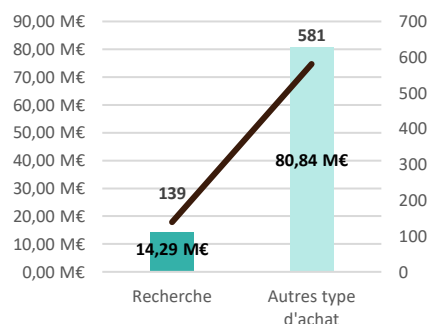
176 marchés actifs (24%)

21 M€ d'achats sur marchés (22%)

Dépenses moyennes par marché

122 K€

RECHERCHE



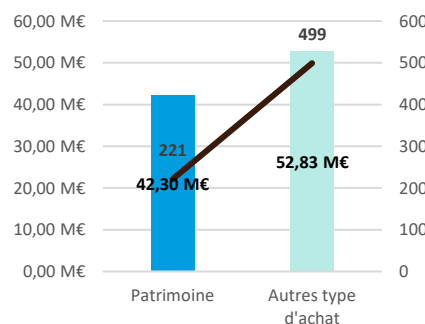
139 marchés actifs (19%)

14 M€ d'achats sur marchés (15%)

Dépenses moyennes par marché

103 K€

PATRIMOINE



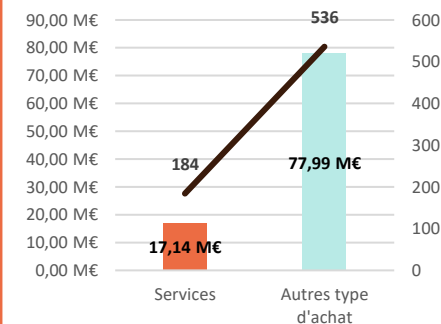
221 marchés actifs (31%)

42 M€ d'achats sur marchés (44%)

Dépenses moyennes par marché

191 K€

SERVICES



184 marchés actifs (26%)

17 M€ d'achats sur marchés (18%)

Dépenses moyennes par marché

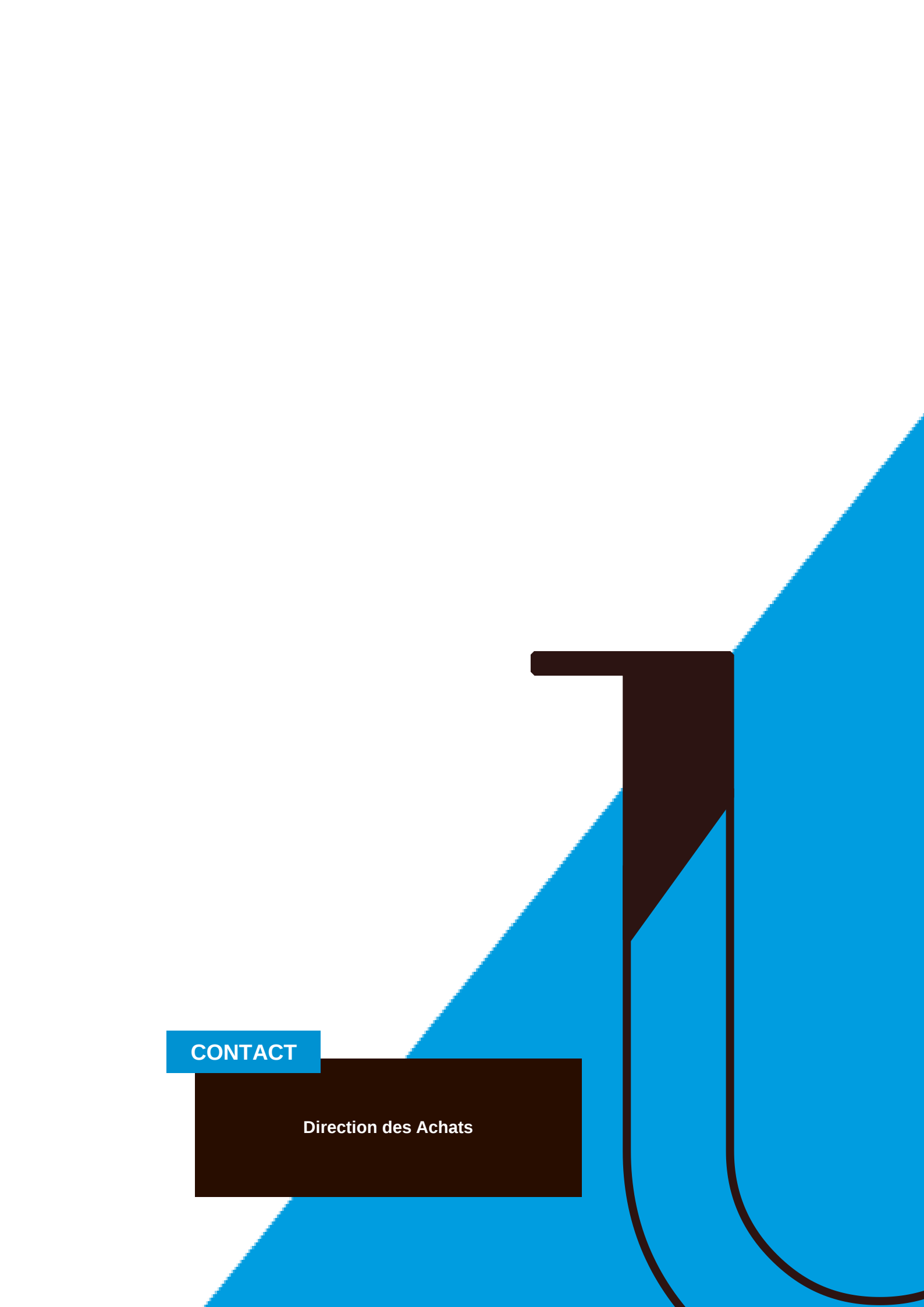
93 K€

5 marchés-lots MATINFO4/5 ± 3 M€
2 marché-lot infrastructures réseaux/sécurité ± 2,9 M€
1 marché-lot base documentaire TI ± 2,4 M€
11 marchés-lots équipement audiovisuels ± 1,2 M€

6 marchés-lots AC AMUE instrumentation scientifique ± 4,16 M€
1 marché-lot Scanner photonique pour l'IHU LIRYC (UNIHA) ± 2,5 M€
3 marchés-lots Consommables/Réactifs GAUSS ± 1,47 M€

3 marchés-lots électricité/gaz ± 13 M€
40 marchés-lots Accord-cadre travaux (2019-023 – 2021-097 – 2021-005) ± 8,7 M€
3 marchés-lots exploitation CVC ± 6,2 M€

1 marché-lot voyage ± 4,7 M€
14 marchés-lots nettoyage ± 3,4 M€
17 marchés-lots gardiennage ± 2,2 M€
6 marchés-lots traiteurs ± 1,8 M€



CONTACT

Direction des Achats